



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 30/09/2024

**OBJET : Création de postes permanents**

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

**Nombre de présents : 23**

**Nombre d'exprimés : 27**

**Date convocation 20/09/2024**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le trente septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

**Etaient présents :**

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Ouda MECHAIN, Alexis VERMOREL

**Absents excusés :** Linda BEGGUI, Didier RICHERD

**Procurations :**

Xavier FELIX à Daniel POMERET

Pascale ANTHOINE à Karim MOYENIN OUARDI

Céline BABUS à Emmanuelle SCHARFF

Bruno PONNET à Jean-Luc LAFOND

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois à temps complets ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique.

L'autorité territorial propose à l'assemblée :

- Suite à une promotion interne, la création d'un emploi permanent de Technicien ouvert à tous les grades du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux. Cet emploi est créé à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 et est susceptible d'être occupé par un agent contractuel
- Suite à un avancement de grade par ancienneté, la création d'en emploi permanent de

083/2024

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 08/10/2024

ID : 069-216900092-20240930-0832024-DE



Rédacteur ouvert à tous les grades du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux.  
Cet emploi est créé à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 et est susceptible d'être occupé par un agent contractuel

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### A l'unanimité des votants

- 1°) **APPROUVE** la création d'un emploi permanent de Technicien ouvert à tous les grades du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux dans les conditions exposées ci-dessus.
- 2°) **APPROUVE** la création d'un emploi permanent de Rédacteur ouvert à tous les grades du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux dans les conditions exposées ci-dessus.
- 3°) **ADOpte** la modification du tableau des effectifs ainsi proposée
- 4°) **DIT** que les crédits sont prévus au budget
- 5°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Le Maire,  
Daniel POMERET



Le secrétaire  
Jean-Luc LAFOND